



Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 14 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère

305, Rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7

Salle RC15

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Isabelle Chabot	Président
■ Laurie Plamondon	Trésorière
■ Pierre Turgeon	Vice-président
■ Valeriya Funtikova	Secrétaire
■ Julie Renaud	Administratrice

Autres présences

■ Marie-Josée Asselin (en ligne)	Conseillère du district électoral Des Châtel's
■ Catherine Deschamps	Conseiller du district électoral Les Saules
■ Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Jennifer Vachon	Secrétaire de soutien

Absences

■ Jean-François Martineau	Administrateur
■ Cyril Janody	Administrateur



Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 personnes participe à l'assemblée dans la salle.

Ordre du jour

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Dossiers du conseil de quartier ■ A. Plan d'action 2026-2027 ■ B. Suivi Passerelle Rubens ■ C. Environnement de travail Google ■ D. Des Châtels en Action ■ E. Fête d'hiver à Montchâtel – 24 janvier 2026 ■ F. Sécurité routière	19 h 03
4.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 50
5.	Questions et commentaires du public	20 h 00
6.	Fonctionnement du conseil de quartier ■ A. Trésorerie et déboursés ■ B. Résolution pour le secrétariat de soutien ■ C. Correspondance	20 h 10
7.	Adoption de procès-verbaux ■ A. Assemblée ordinaire du 12 novembre 2025	20 h 20
8.	Divers ■ A. Pré-rencontre pour l'assemblée du 11 février 2026	20 h 22
9.	Varia	20 h 25
10.	Levée de l'assemblée	20 h 30



1. Ouverture de l'assemblée

La présidente ouvre l'assemblée à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Julie Renaud propose d'ajouter un point 3f « sécurité routière ».

Sur proposition de Pierre Turgeon, dûment appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.

3. Dossiers du conseil de quartier

a) Plan d'action 2026-2027

Une rencontre des membres du conseil de quartier a eu lieu en décembre pour déterminer les orientations et les moyens qui seront mis sur pied pour solliciter les citoyens du quartier. Un questionnaire sera produit et les citoyens seront invités à y répondre afin de soumettre leurs idées pour le quartier. Le Conseil de quartier souhaiterait avoir fait l'étude de ces propositions et élaborer le plan d'action afin de le présenter lors de l'assemblée générale en avril.

Il est proposé de diffuser le sondage produit en 2022 à la Fête Montchâtel le samedi 24 janvier prochain pour débiter la consultation.

b) Suivi Passerelle Rubens

La conseillère confirme qu'aucune mesure n'est envisagée par la ville pour cet hiver puisque les contrats de déneigement sont déjà attribués. Elle informe que cette demande a été classée comme prioritaire mais rien ne garantit qu'elle sera à l'étude pour l'hiver prochain.

c) Environnement de travail Google

Le Conseil a récupéré les accès à l'environnement de travail (Google workspace) après quelques mois sans accès. Des alternatives sont envisagées afin de s'assurer de produire des copies de sécurité des documents de travail dans l'éventualité où les accès seraient perdus à nouveau dans le futur. On demandera à Jean-Francois de contacter Christina de la VQ pour convenir de la meilleure solution pour effectuer des copies de sauvegarde.

d) Des Châtel's en Action

3 activités à venir :



- **Le Café réparation, le 12 avril 2026:** le comité est en communication avec d'autres initiatives en province, environ une vingtaine, afin de s'entraider et collaborer pour améliorer cette offre.
- **Les petites roues, le 23 mai 2026 (avec Accès Transports Viabes)**
- **Convergence à vélo, le 30 mai 2026 (avec Accès Transports Viabes)**

e) Fêtes d'hiver à Montchâtel – 24 janvier 2026

Isabelle et Laurie seront présentes pour représenter le conseil de quartier lors de cette journée. Comme mentionné plus haut, les citoyens seront sollicités afin de soumettre leurs idées pour le quartier dans le cadre de la production du plan d'action 2026-2027.

f) Sécurité routière

Le déneigement, l'aménagement de la rue, de la piste cyclable et du trottoir, ainsi que la signalisation routière des artères dans le secteur de l'École La Chaumière sont inadéquats considérant le volume de circulation piétonnière des enfants qui s'y engagent pour aller à l'école.

Concernant nos propositions soumises à la Ville à l'automne 2025 au sujet de la sécurité des citoyens dans les alentours de l'intersection du boulevard de l'Ormière et de la rue Blain, le Conseil de quartier a reçu des réponses et des questions du STMI. Le Conseil de quartier a répondu au STMI début janvier.

Concernant l'une de nos propositions d'ajouter au moins un panneau « Corridor scolaire » sur la rue Blain, entre le boulevard de l'Ormière et la rue Saint-Maurice, Dominique Gagnon explique qu'il existe une réglementation provinciale concernant les corridors scolaires; cela dépend de la proximité de l'écoles et le lien direct avec celle-ci. Il semble donc inapproprié d'ajouter ce panneau à cet endroit.

Dominique suggère au Conseil de quartier de transmettre un erratum à nos réponses transmises début janvier au STMI pour axer les échanges sur les problèmes de sécurité routière et non sur les solutions proposées par le Conseil de quartier.

4. Période d'information des membres du conseil municipal

Catherine Deschamps fait un suivi sur les enjeux soulevés par des citoyens sur la rue Adrien-Pouliot en ce qui a trait au déneigement et au stationnement dans la rue. Par rapport au déneigement, l'intervention citoyenne a eu son impact puisque les opérations ont été améliorées à la suite des commentaires rapportés à la ville par les citoyens. En ce qui a trait au stationnement, il est mentionné que la ville s'est penchée sur l'analyse de cette artère et n'a



relevé aucun enjeu de sécurité. Il n'est donc pas prévu d'intervenir du côté de la Ville pour le moment afin d'interdire le stationnement.

Marie-Josée Asselin informe que les négociations avec les partenaires dans le cadre du PPU Chauveau suivent leurs cours et que des pistes de solution intéressantes sont envisagées pour faire l'acquisition de la portion ouest du terrain.

L'interdiction d'accès au terrain de Groupe Dallaire demeure malgré les demandes de la Ville pour redonner l'accès aux citoyens.

La vieille caserne de pompier sur le boul. l'Ormière a été démolie. Il n'y a aucun projet de prévu pour le moment sur cet espace et la Ville est toujours propriétaire.

Il n'y a pas de nouveau dans le dossier de la piscine qui sera construite à l'école La Chaumière et le processus suit son cours comme prévu.

5. Questions et commentaires du public

Lorenzo Genois informe que des citoyens entretiennent les pistes et qu'il est témoin que plusieurs citoyens accèdent au boisé malgré l'interdiction.

Pierre Turgeon se demande quels sont les acteurs impliqués dans les négociations pour l'acquisition du terrain côté ouest du boisé des Châtel's.

Marie-Josée : Canards illimités et Capitale nature sont tous deux impliqués dans l'acquisition de la portion de terrain.

6. Fonctionnement du conseil

a) Trésorerie et déboursés

Les seules dépenses au compte depuis les mois de novembre et décembre sont les frais mensuels de 2,95\$ et 125 \$ pour le secrétariat de soutien du mois de novembre.

État des comptes :

Budget de fonctionnement: 1172,58 \$

Budget Sécurité routière: 1153,55 \$

Budget Événements: 1157,28 \$

b) Résolution pour le secrétariat de soutien

Résolution CA-2026-01



Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyé par Pierre Turgeon, de payer la somme de 125,00 \$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2026.

c) Correspondance

Les présidents des conseils de quartier se réunissent depuis récemment pour discuter des pistes à mettre de l'avant pour améliorer le fonctionnement des conseils de quartier. Des exemples de résolutions ont été partagées, portant sur des thèmes variés. La présidente et le vice-président proposent de planifier un atelier de travail pour les membres du conseil de quartier afin de discuter de ces propositions.

7. Adoption du procès-verbal

a) Assemblée ordinaire du 12 novembre 2025

Il est proposé par Pierre Turgeon, appuyé par Laurie Plamondon, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2025.

8. Divers

a) Pré-rencontre pour l'assemblée du 11 février 2026

Un sondage pour déterminer le moment de la rencontre pour préparer la prochaine assemblée sera envoyé aux membres.

9. Varia

Aucun point.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 15.